

Conseil d'administration  
Séance du 26 septembre 2017

Délibération n°4  
Portant avis sur la désignation du directeur du FaLab  
de l'université de Cergy-Pontoise

*Vu le code de l'éducation, et notamment les articles L. 714-1, D. 714-77 et suivants ;  
Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise ;  
Vu la décision du conseil d'administration de l'établissement en date du 28 mai 2013 portant sur la création du FaLab de l'université de Cergy-Pontoise,  
Vu les statuts du FaLab, et notamment son article 3,;*

Considérant que les missions du FaLab se déclinent autour de l'accueil, de l'échange et de la création d'innovation collective,

Considérant qu'en outre le FaLab favorise également la formation et l'animation autour des initiatives pédagogiques innovantes,

Considérant que ce service contribue à l'émergence des métiers et pratiques liés à la fabrication numérique personnelle et aux FabLab,

Considérant que Monsieur Jean-Luc BOURDON, ancien directeur qui a porté le fonctionnement de ce service depuis sa création, a remis sa démission au terme de son mandat,

Considérant que le directeur du service est nommé pour quatre ans par le président de l'université, après avis du conseil d'administration,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration :

**Vote**

Nombre de membres en exercice : 30	Pour : 18
Nombre de membres présents : 17	Contre : 2
Nombre de membres représentés : 3	Abstention : 0
Membres absents et non représentés : 10	Non participation : 0

**Article 1er** : émet un avis favorable à la désignation de Monsieur Laurent RICARD, professeur certifié, comme directeur du FaLab de l'université de Cergy-Pontoise.

**Articler dernier** : La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision. La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Le président de l'université,

François GERMINET



Transmis au rectorat le : 16 octobre 2017

Notifié le : 16 octobre 2017